

Le directeur parlementaire du budget (DPB) Jean-Denis Fréchette n'écarte pas la possibilité de se tourner vers les tribunaux pour obtenir des documents que le gouvernement refuse de lui donner. Il veut seulement s'assurer d'avoir d'abord épuisé les autres recours à sa disposition.

En entrevue cet après-midi, M. Fréchette n'a pas voulu commenter directement son dernier [échange](#) de lettres avec le chef du NPD, Thomas Mulcair, mais il a tenu à dissiper ce que j'appellerais un malentendu.

M. Mulcair affirmait dans sa dernière missive que M. Fréchette semblait «désormais penser qu'il est acceptable que la loi soit ignorée sans que les droits des députés soient défendus devant les tribunaux». Il n'en est rien.

«*Aller en cour est une option viable, la porte est ouverte et je n'hésiterai pas à y aller*», m'a dit M. Fréchette en entrevue, tout en rappelant que toute procédure judiciaire comporte des risques. Mais fort de l'avis d'experts qu'il a consultés et d'une décision rendue le printemps dernier par la Cour fédérale il veut d'abord faire diligence et voir ce que le Parlement peut faire. «*Mais je ne serai pas patient éternellement*», avertit-il, parlant de mois et non d'années.

M. Fréchette dissipe aussi les rumeurs voulant qu'il veuille changer la nature du travail de son bureau. Les études cycliques se poursuivront et seront toujours rendues publiques, avec les mêmes séances d'information que par le passé pour les parlementaires et les journalistes. Il continuera aussi de répondre aux demandes des parlementaires, comme par le passé. Quant à la base intégrée de données bâtie à partir des crédits, elle sera maintenue.

«*Je ne vois pas pourquoi j'enlèverais un outil extrêmement puissant qui sert les parlementaires. Ça les aide et c'est extrêmement utile. Il n'est carrément pas question d'enlever ce modèle qui a fonctionné jusqu'à présent*», dit-il. Le modèle opérationnel développé depuis cinq ans sera donc conservé.

## Directeur parlementaire du budget Fréchette s'explique entrevue

Écrit par Manon Cornellier

Jeudi, 19 Septembre 2013 21:12 -

---

Le style par contre sera différent. Jean-Denis Fréchette n'est pas Kevin Page. *« Je vois mon leadership comme conciliant, mais sans être complaisant – ça, je peux vous le garantir – . en espérant qu'il soit un petit peu apaisant. (...) S'il y a des choses à dire, des analyses à faire qui sont difficiles ou controversées, elles vont être dites »*, assure cet économiste.

Il y aura continuité et recherche de résultats pour les parlementaires, comme il en voulait lorsqu'il travaillait pour la Bibliothèque du Parlement où il était directeur de la division de l'économie, des ressources et des affaires internationales au moment de sa nomination.

Mais s'il est prêt à dire des choses qui dérangent, il estime qu'une fois la chose dite, il revient aux élus de prendre le relais et de demander des comptes au gouvernement. *« Je ne suis pas un élu (...). Les élus sont les véritables chiens de garde du budget. Moi, je suis là pour les aider à faire ce travail de surveillance et de gardien. Enfoncer le clou jusqu'à la tête... Je vais commencer à l'enfoncer. Après, c'est à eux de faire le travail »*, explique-t-il.

M. Fréchette travaille depuis 27 ans avec les parlementaires et il sera encore à leur service, peu importe leur couleur, insiste-t-il.

Cet article [Directeur parlementaire du budget: Fréchette s'explique \(entrevue\)](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#)

**Consultez la source sur Lactualite.com:** [Directeur parlementaire du budget Fréchette s'explique entrevue](#)